

Le plan d'actions prioritaires prorogé

- Certains volets accusent du retard
- Sécurité, mobilité, espaces verts, éclairage public...
- Les travaux se poursuivront jusqu'à juin 2015

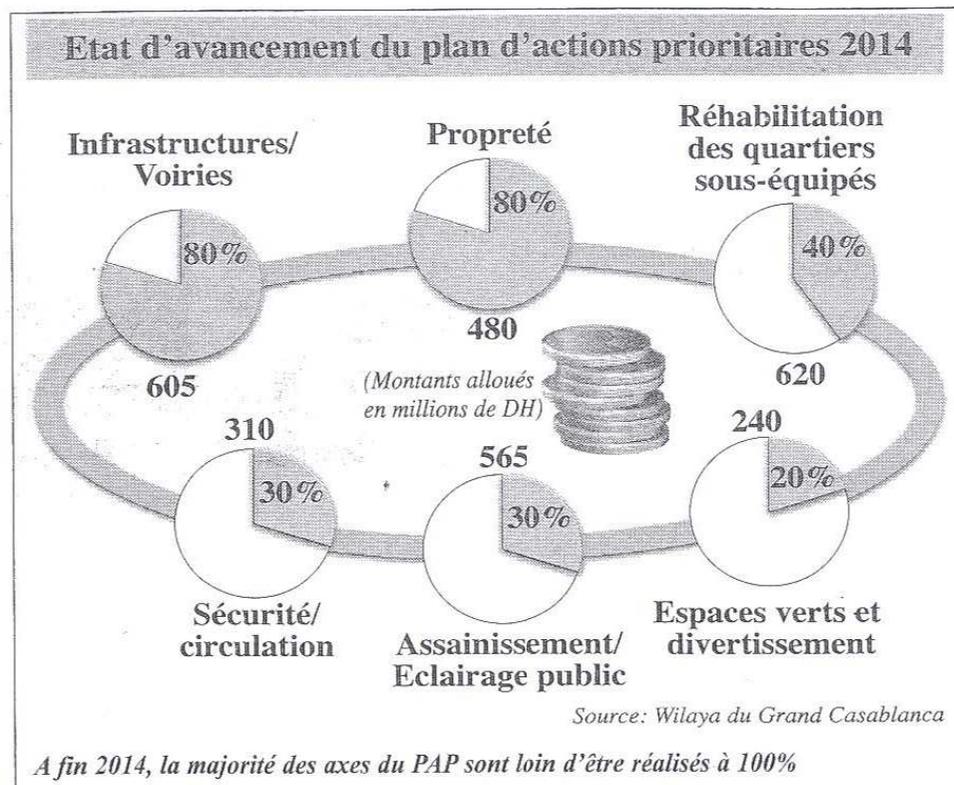
LES retards pris sur les chantiers de plan d'actions prioritaires (PAP) du Grand Casablanca imposent un nouveau rythme. Les travaux devront se poursuivre jusqu'à mi-2015. D'ici là, c'est l'heure de vérité pour les autorités locales. A une semaine du Nouvel an, Khalid Safir, wali du Grand Casablanca, a dressé le bilan de ce plan d'actions. Cette sortie était l'occasion de présenter l'état d'avancement des différents chantiers. Lancé début 2014, le PAP, dont le coût global s'élève à 2,8 milliards de DH, a été concocté, rappelons-le, au lendemain du discours royal du 11 octobre dernier, qui avait tancé les élus sur le mode de gouvernance de la ville.

Si sur certains volets comme les voiries, les travaux semblent bien avancés (80%), d'autres ont visiblement accusé du retard par rapport au calendrier. Il s'agit notamment des «espaces verts et divertissement» (20%), «sécurité et circulation» (30%), «as-

sainissement et éclairage public» (30%) et «réhabilitation des quartiers sous-équipés» (40%). «Ce retard s'explique par le temps nécessaire à l'élaboration des études préalables au lancement des appels d'offres», argue un chef de service à la wilaya.

Une grande partie des travaux sur les espaces verts concerne l'autoroute urbaine et les pénétrantes de Casablanca (dont les marchés sont en cours de lancement). Le parc de la Ligue arabe, dont les travaux d'aménagement ne vont démarrer qu'en 2015, figure aussi parmi ces espaces verts à réhabiliter.

Les études sur les 500 caméras de surveillance, qui seront placées dans les carrefours et les grandes artères, tardent également à voir le jour. Le renforcement du parc existant de bus (par l'acquisition de 200 véhicules), n'a jusque-là pas été réalisé non plus. Par ailleurs, les Casablancais remarquent aussi des retards inexplicables sur des travaux de voiries, qui semblent traîner pendant des semaines, voire des mois sur certains axes névralgiques de la métropole. «Des contraintes invisibles peuvent parfois entraver la bonne marche des travaux: c'est le cas par exemple de la densité de la circulation, les intempéries, des réseaux défectueux...», poursuit la même source à la wilaya. Mais la bonne nouvelle, c'est que l'exécution du PAP ne s'achèvera pas avec l'année en cours. Les autorités se donnent encore un délai supplémentaire jusqu'à juin 2015 pour achever l'ensemble des actions



programmées. La partie «voiries» englobe notamment la réalisation de 15 giratoires et l'aménagement des grands axes de la métropole. Celle des «espaces verts et divertissement» compte outre les pénétrantes/accès de la ville, le parc de la Ligue arabe, le zoo de Aïn Sebaâ et la rénovation du complexe sportif Mohammed V. Quant au volet «sécurité et circulation», il concerne l'installation de caméras de surveillance, l'acquisition de nouveaux bus, l'installation d'un poste central de régulation de la circulation

et l'acquisition de matériel pour améliorer la capacité d'intervention des forces de l'ordre.

Rappelons que plusieurs chefs de services du Conseil de la ville, en charge de ces axes, font l'objet d'une enquête, menée actuellement par la Cour des comptes, sur leur gestion des marchés publics. □

Aziza EL AFFAS



Comment passer au statut «ville monde»



• Pour y arriver, 4 pôles ont été définis

• 27 milliards de DH pour les infrastructures et la mobilité

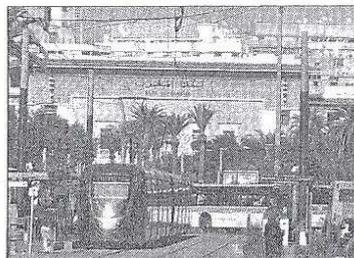
• Coup d'envoi du plan de développement 2015-2020

LES grandes lignes du plan de développement 2015-2020 viennent d'être dévoilées officiellement par le wali du Grand Casablanca. Ce plan est censé transformer la métropole en «ville monde», un lieu où il fait bon vivre et un hub financier à l'horizon 2020. Le programme, dont l'enveloppe s'élève à 33,6 milliards de DH, s'articule, comme nous l'avions annoncé (cf. édition du 26 octobre 2014), autour de 4 axes: «cadre de vie», «plateforme et mobilité», «excellence économique» et «animation». Son financement sera majoritairement assuré par le budget de l'Etat, avec la contribution des recettes locales et du secteur privé, précise Safir.

Pour la mise en application de ce plan de développement, quatre leviers sont identifiés. Il s'agit de la bonne gouvernance, à travers la clarification du rôle de tous les acteurs (SDL, Observatoire régional de la gouvernance). Le deuxième levier consiste à chercher de nouveaux montages financiers et des partenariats afin de réaliser les grands projets structurants (guichet unique de l'urbanisme). Quant au 3e levier, il a trait à la communication et la promotion autour du branding et de l'image de Casablanca. Il s'agit aussi d'accompagner les différents chantiers en cours et la promotion de la ville en tant que place financière. Le 4e levier vise à mettre l'administration au service du citoyen et l'entreprise (Comité régional de l'environnement des affaires).

Près de 3 mois après la signature des 10 conventions du plan devant le Souverain (cf. édition du 29 septembre 2014), leur contenu a été détaillé lors d'un point de presse tenu le 22 décembre au siège de la wilaya. «Nous avons opté pour une démarche participative impliquant plus de 600 participants représentant les parties prenantes et les autorités de la ville», souligne Khalid Safir. Le plan de développement est le fruit des travaux du think tank instauré début 2014 (incluant 8 groupes de réflexion). A l'issue de plus de 150 réunions et un benchmark avec des métropoles internationales comme New York, Tokyo, Barcelone, les 4 grands axes structurants ont été définis. En voici les grandes lignes:

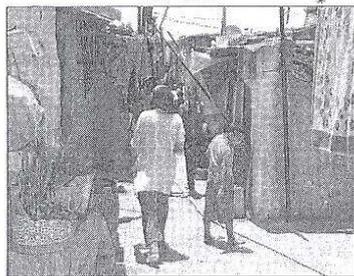
■ **Plateforme et mobilité: 27 milliards de DH**



Cet axe s'accapare, à lui seul, la part du lion dans l'enveloppe globale du plan de développement 2015-2020. Dans le détail, 16 milliards seront consacrés à l'élargissement du réseau de tramway (après l'abandon de l'option de métro aérien), en le combinant au bus à haut niveau de service (BHNS). Ce réseau sera complété par une quinzaine de parkings relais répartis sur les principaux terminus.

Le reste, soit plus de 10,8 milliards de DH, sera consacré à l'aménagement d'infrastructures routières et ouvrages d'art (trémies, pont...). Parmi lesquels: deux nouvelles trémies sur les axes Zerktouni (au niveau de Boulevard El Massira) et Gandhi (800 millions de DH pour les deux), ainsi qu'une autre non loin de la marina (600 millions de DH), le pont à haubans de Sidi Maârouf (316 millions de DH)... S'y ajoutent la création de nouvelles autoroutes (Casablanca, Berrechid, Tit Mellil), des routes à Nouaceur, Mediouna, Mohammedia...

■ **Cadre de vie: 5 milliards de DH**



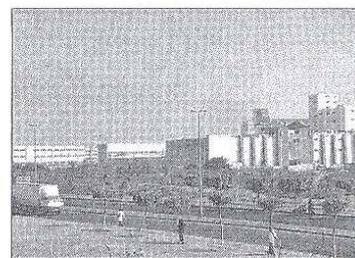
Cet axe porte notamment sur le renforcement des centres et structures de proximité, l'accompagnement du secteur informel, la généralisation de l'enseignement préscolaire, la réhabilitation des établissements de santé, la création d'un centre de régulation des urgences, la protection de l'environnement, l'amélioration des conditions d'habitat des ménages dans les bidonvilles, les quartiers sous-équipés ou encore les constructions menaçant ruine et la généralisation de la couverture des réseaux d'eau potable, d'électricité et d'assainissement. Le tout pour une enveloppe globale de 5 milliards de DH.

■ **Animation: 1,6 milliard de DH**



Ce pôle vise à ancrer le positionnement de la région en tant que destination nationale et internationale de shopping et de loisirs et de hub MICE (meeting, incentives, conférences et expositions). Il est prévu dans ce cadre la réalisation d'un village de sport, la mise à niveau du complexe Mohammed V, la réhabilitation du littoral, de la forêt Marchich et du Zoo d'Aïn Sebaâ, ainsi que la mise en valeur du patrimoine urbanistique et architectural de la ville, pour une enveloppe globale de 1,6 milliard de DH.

■ **Excellence économique: Financement via PPP**



Ce volet du plan de développement a pour objectif la promotion de l'attractivité économique de Casablanca à travers la restructuration des zones d'activités économiques, l'aménagement de nouvelles zones industrielles, commerciales, et l'amélioration du climat d'affaires. Il sera financé dans le cadre de partenariats public-privé. □

Aziza EL AFFAS